

FORMULAIRE D'ADHESION A L'AMAP DE VIGNEUX 2019-2020

A rendre avec les 5 € de cotisation par famille

NOUVELLE ADHESION

RENOUVELLEMENT

Chèque

Espèces

NOM DE LA FAMILLE (obligatoire) :

PRENOM DU REPRESENTANT (obligatoire) :

NUMERO, RUE (facultatif) :

VILLE (obligatoire) :

TELEPHONE (obligatoire – indiquer 1 ou plusieurs numéros facilement joignables en cas d'oubli lors d'une distribution) :

ADRESSE ELECTRONIQUE DU REPRESENTANT (obligatoire – permet la création du compte sur le site Internet) :

ADRESSE ELECTRONIQUE SUPPLEMENTAIRE (facultatif - pour recevoir les infos) :

L'AMAP de Vigneux adhère à l'association Energie locale qui met en œuvre le logiciel *Panier local* pour la gestion de ses membres, des permanences et des commandes jusqu'au 31 août 2019, date à laquelle Energie locale a été dissoute. L'AMAP de Vigneux continue d'utiliser Panier local, bien qu'il n'y ait plus de maintenance pour ce logiciel, dans l'attente que le nouveau logiciel CAGETTE.NET soit pleinement opérationnel. A ce titre, les données personnelles y sont enregistrées pendant la durée de votre adhésion. Vos données enregistrées dans le logiciel *Panier local* sont hébergées chez SAS OVH - 2 rue Kellermann - 59100 ROUBAIX - France.

Vous pouvez à tout moment accéder à vos données grâce aux identifiants personnels qui vous sont fournis à la création de votre compte sur le site Internet. Vous pouvez également en demander la modification ou la suppression à la présidente de l'AMAP de Vigneux (qui fera suivre à Panier local) en envoyant votre demande sur amap.vigneux@free.fr. Tous les bénévoles ont accès à l'ensemble de vos données personnelles pour gérer les contrats ou pour vous joindre pendant les permanences.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vos données ne seront plus visibles aux bénévoles de l'AMAP de Vigneux dans les 3 mois après la fin de votre adhésion, sauf instruction contraire de votre part (si vous souhaitez continuer à recevoir les informations par exemple). En effet, le compte reste actif pour le cas où vous souhaiteriez adhérer à une autre AMAP en Loire-Atlantique. Pour obtenir la suppression totale de votre compte vous devez vous adresser à Energie locale, sur le formulaire de contact du site www.energielocale.org.